



Appel d'offres ouvert - Article R2124-2 1° du code de la commande publique

Objet : Accord-cadre de prestations de services de télécommunications

Pouvoir adjudicateur : SPL Le Voyage à Nantes - 482 414 216 00044

1-3 rue Crucy BP 92211 44022 Nantes Tél. 02 51 17 48 50

www.levoyageanantes.fr

Type de marché : Services

Technique d'achat : accord-cadre

Type de procédure : Ouverte

Codes CPV : 64200000-8 Services de télécommunications / 64210000-1 Services de téléphonie et de transmission de données / 64213000-2 Services de réseaux téléphoniques commerciaux partagés / 64212000-5 Services de téléphonie mobile

Allotissement : L'accord-cadre est allotii comme suit :

- Lot n°1 : Téléphonie fixe
- Lot n°2 : Téléphonie mobile

Variantes : non autorisées

Marché à tranches : non

PSE : non

Echantillons : oui pour le lot 2 (article 12.3 du règlement de la consultation)

Clause d'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi : non

Critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés dans le règlement de la consultation

Lieu d'exécution : Nantes

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union Européenne : Non

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 6 mois

Durée d'exécution: Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification au sens de l'article R. 2182-4 du code de la commande publique, pour une durée d'un (1) an. Il est reconduit tacitement trois (3) fois maximum à date anniversaire, dans les mêmes termes, par périodes successives d'un (1) an. La durée de l'accord-cadre est de (4) quatre ans maximum (périodes de reconduction comprises) à compter de sa date de notification.

Montants maximums : pour le lot n°1 : l'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 100 000 Euros HT sur la durée totale de l'accord-cadre.

Pour le lot n°2 : l'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 150 000 Euros HT sur la durée totale de l'accord-cadre.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de Rennes 7 rue Pierre Abélard Rennes 35000 02 99 65 37 37

Dossier de consultation et renseignements : Les soumissionnaires devront télécharger les documents dématérialisés du dossier de consultation des entreprises ainsi que l'appel public à la concurrence via le site internet <http://www.marches-securises.fr> (mot clé : Le Voyage à Nantes).

Pour tous renseignements administratifs et techniques : Alison de BONI : sur la plateforme www.marches-securises.fr

La remise des offres devra se faire par pli dématérialisé sur le site internet <http://www.marches-securises.fr>.

Date limite de réception des offres : le 21 mars 2022 avant 12h00

Date d'ouverture des offres : 21 mars 2022 Heure locale : 12h10